

Origine des noms de « villages » et autres lieux-dits de Saint-Laurent de Cérés

Officiellement, le mot « village » est réservé à une agglomération de moins de 2 000 habitants et le mot « ville » revient à celle qui a une population supérieure : Saint-Laurent est donc un village. Mais dans la campagne charentaise, depuis plusieurs siècles, on s'exprime différemment : pour ses habitants, Saint-Laurent est d'abord une commune composée d'un centre qu'on appelle « le bourg » où sont groupés, autour de l'église, de la mairie, des commerces, et des écoles, des maisons d'habitation. Puis on trouve des lieux de vie, dispersés sur tout le territoire communal, plus petits, nommés « villages » s'ils comprennent plusieurs foyers et « hameaux » s'il n'y en a qu'un. Les St Laurentais réservent le terme « lieu-dit » à un bois ou à un champ.

Chaque « village », « hameau » ou « lieu-dit » a une dénomination mais pourquoi est-il ainsi appelé, et depuis quand ? A-t-il changé de nom depuis qu'il existe ? Pendant longtemps, transmis oralement ou écrits avec des orthographe diverses, ces noms ont souvent été déformés, même lorsqu'ils ont été inscrits sur le cadastre.

Nos « villages » doivent leur nom, d'abord, à leur situation géographique. Dès le Moyen-Âge, l'insécurité des temps amène les hommes à se réfugier sur les hauteurs ; ainsi certains sont appelés « puy » ou « peu », mots dérivés du latin podium signifiant lieu élevé. Est-ce que **Peuprie** est « la colline qui a été prise » ou celle du prieuré ? En effet, au début du XIX^{ème} siècle, on trouve à proximité, les ruines d'une chapelle. **Le Dognon** (du latin dominare: dominer) désigne une motte, c'est à dire une élévation de terre, créée par les hommes, à but défensif. Les lieux situés sur le versant d'une vallée calcaire et légèrement creusés par l'érosion reçoivent le nom de « combes » ou « **les combeaux** » s'ils sont plus petits.

Quand un village s'est formé près d'une source (en latin : fons), on l'a appelé « **La Font** » ; près d'autres points d'eau, il devient « **Les Mares** » et c'est avec humour que nos ancêtres ont surnommé, à une époque plus proche, (car non relevé en 1851) « **Le gros cassou** », l'endroit qui avait des réserves d'eau ; une « casse » en saintongeais est une flaque d'eau.

« **Le Roumagou** », est-il vraiment le lieu situé près du « riou magnaoud », c'est à dire le « ruisseau aimable » ? La proximité de la Charente pourrait le faire croire mais il signifie peut-être simplement « l'endroit des ronces ».

En effet, à toutes les époques, la végétation a servi à qualifier un lieu-dit ; la forêt proche a donné son nom à « **Le grand bois** » ; des arbres isolés ont été retenus car ils servaient de repères sur des chemins ou de limites de propriétés tels « le gros poirier », « **le poirier farineux** » devenu plus tard « **le poirier fleuri** », « l'aubier », « le chêne vert », les betouilles » (du limousin bethoula : le bouleau), « les petits cerisiers », « le cerisier négrier », sans doute parce qu'il a des cerises noires (dites nègres en patois).

« **Fressange** » et « **les Frégnaudies** » rappellent le frêne. Ce lieu est un vaste domaine comprenant un château et une grande exploitation agricole.

« **Lascoux** » est le lieu où on trouve du houx (dit « le coux » en limousin) et le terrain inculte, recouvert de bruyères se trouve à « **la petite brande** ». Est-ce que « **La Jaulde** » est « la jahaugue » soit en saintongeais : une litière d'ajoncs ?

La présence animale, surtout celle des oiseaux, si fréquente dans les noms de village, est rare à Saint-Laurent qui a dû n'être marqué que par le passage de « **La Cigogne** »

Si la terre est cultivée par un métayer dit aussi bordier, le lieu devient la métairie ou la borderie (de plus petite taille) ou la borde ;

« **La Grande Borne** » est, sans doute, la déformation de « la grande borde ». Le lieu peut se limiter à un pré ou « ouch », « auch » en langue d'oc, qui a donné « âge » d'où « **L'âge Arno** », ancien nom de « **La Jarnaud** », tel qu'il est relevé sur la carte de Cassini au XVIII^{ème} siècle.

Quand des personnes de la même famille s'installent en deux endroits différents, sur une même route, l'un est nommé « **L'Anglade** » : celui de l'angle.

Une maison de construction récente est « **La Ferme Neuve** ».

On trouve des appellations liées au travail des hommes. « **Le Coudert** », en limousin est l'enclos réservé aux porcs et aux volailles. Est-ce que « **Palafret** » vient de la langue d'oc « palafren » signifiant le palefrenier ou garçon d'écurie ? « **Les Sablons** » concernent l'exploitation d'une carrière de sable et « **Les Tuileries** » la fabrique de tuiles. Dans un lointain passé, les fours à chaux étaient nombreux dans la commune (on dit qu'il y en eut jusqu'à 19 !) et ce sont eux qui donnèrent à celle-ci son premier nom : « **Saint-Laurent de la chaux** ».

La proximité de la rivière a permis l'installation du « **Moulin du Coudert** » et du « **Moulin de la Mardelie** » ou de la première usine de feutres au « **Foulon** » : la machine du même nom foule, presse le tissu de laine pour le feutrer. Quand l'entreprise devient plus importante, elle s'installe un peu plus loin mais toujours au bord de la Sonnette à « **La Fabrique** ». Plus tard, sur la colline qui domine l'usine, on construit des maisons pour les ouvriers dans « **Les Cités** ».

L'histoire et surtout l'époque féodale ont marqué le territoire, c'est ainsi que le village « **Le Château** » a été bâti à l'emplacement et sans doute avec les pierres d'un vieux château :

« le château des Houlmes » ou oulmes (des ormes en saintongeais)

En 1789, ce château appartient au marquis François de Chauvron à la suite de son mariage avec **Marie Cécile Régnault** de Saint-Laurent, fille de l'ancien propriétaire. Ils ont émigré pendant la révolution en Espagne où ils vont mourir peu de temps après leur arrivée à Aranjuez.

Le nom du village est aussi lié à l'habitation ; dès l'époque romaine, on s'est servi du nom du propriétaire, ainsi « **Loubignac** » est le domaine de Lubignus. Puis on prend l'habitude d'ajouter le suffixe « ière » ou « erie » au nom du possesseur : « **La Mardelie** » est donc la terre de Mardel. Le mas, qui désigne un ensemble de terres, de prés et de bois, est suivi du nom de l'exploitant : « **Le Mas Broussard** » et « **Le Mas Rodier** ». Quand le domaine est plus petit, on l'appelle un mesnil, ce qui a donné maine d'où « **Le Maine Gossy** ».

A une époque plus proche, on a conservé seulement le nom des habitants et le préfixe « chez » avec « **Chez Rivet** », « **Chez Rioux** », « **Chez Millet** » ; « **Chez Berry** » évoque plus la province d'origine. « **Endourchapt** » doit être la déformation de Dérochard, puisqu'en 1789 le lieu appartient à la famille du même nom.

On dit qu'ils seraient partis de Saint-Laurent par le souterrain du château pour éviter la colère des paysans ! Le château est alors délaissé et tombe peu à peu à l'abandon.

La tradition orale, au début du XX^{ème} siècle, appelle le village actuel du « Poirier Fleuri » : « **Le Château Branlant** ». Ce nom évoque, lui aussi une demeure seigneuriale en ruines. « **Le Fournet** », village situé assez près du précédent, a pu être le four de ce château dont le seigneur aurait perçu les banalités : impôt sur l'utilisation de celui-ci. « **La Garde** » se rapporte à une autre demeure seigneuriale : dans l'arbre généalogique de la famille Barbarin, on trouve, en 1574, « François Barbarin, seigneur de la Garde et y demeurant ». « **La Petite Fuie** » et « **La Grande Fuie** » sont les colombiers de nobles qui ont, seuls, le privilège d'élever des pigeons. « **La Prévotie** » ne semble pas être le domaine du prévôt, magistrat seigneurial mais celui de la famille Prévotel.

L'époque féodale est aussi celle où les grands ordres religieux se forment, comme celui des templiers. Est-ce que « **Le Temple** » est à rattacher à la commanderie de Grand-Madieu ou est-il un ancien lieu de culte protestant ? « **Le champ de l'église** » rappelle son propriétaire et « **La Croix Poulinet** » a peut-être été érigée sur le terrain d'un Saint-Laurentais, près d'une route ou à un carrefour, servant donc de repère pour le voyageur.

« **La Potence** » où étaient pendus les brigands, domine la communauté villageoise. Est-ce que « **Le Camp d' Honneur** » est lié à un champ de bataille ou à un valeureux soldat ?

Les beaux sites ont été reconnus à « **Bélaïr** » et « **Bellevue** » qui offrent un panorama sur le bourg.

Enfin, l'humour de nos ancêtres s'est manifesté à « **La Gaité** » où l'accueil devait être bon, à « **Vilaine** » par contraste avec « **Bellevue** » tout proche qui lui cache le bourg.

On le retrouve au « **pont petassou** » où les jeunes du Mas- Broussard et ceux du bourg se réunissaient pour « petasser » soit discuter.

A « **la grolle bagnade** », se trouve un gouffre où les « grolles » (les corbeaux en saintongeais) faisaient une drôle de baignade puisqu'elles s'y noyaient.

A « **la grande gassouille** » ce lieu si souvent inondé l'hiver, on pouvait « gassouiller » c'est à dire patauger, éclabousser les autres, jouer avec l'eau.

Le dernier lieu-dit dénommé, au début du XX^{ème} siècle, a une appellation sportive : c'est « **le tennis** ». Il correspond au terrain de tennis de la famille Rensonet, construit dans le prolongement de la fabrique, au delà du lavoir et de l'étang. En face du petit chemin très pentu, dit « le chemin de l'usine », qui relie la maison de famille, située rue de l'église, à la manufacture, une passerelle en bois, sur la Sonnette, mène directement au tennis, sans passer par le pont de pierre, pourtant à peine distant de vingt mètres !